

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CLUNISOIS

Numéro SIRET : 20004029300058

POSTE COMPTABLE : Trésorerie de Cluny

M14

COMPTE ADMINISTRATIF
voté par nature

BUDGET COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CLUNISOIS

ANNEE 2018

SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
	A - Informations statistiques, fiscales et financières
	B - Modalités de vote du compte administratif
	II. Présentation générale du compte administratif
	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
	B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses
	B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes
	III. Vote du compte administratif
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan		X
A1 - Présentation croisée par fonction	X	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions	X	
A5 - Etalement des provisions	X	
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement		X
A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
A7.2.1 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement		X
A7.2.2 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement		X
A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	X	
A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement	X	
A8 - Etat des charges transférées	X	
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	X	
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	X	
A10.3 - Opérations liées aux cessions	X	
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées		X
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties		X
A11 - Etat des travaux en régie	X	
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	X	
B - Engagements hors bilan		X
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	

SOMMAIRE

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations		X
C1.1 - Etat du personnel	X	
C1.2 - Actions de formation des élus	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
C3.6 - Identification des flux croisés		X
D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		X
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
D2 - Arrêté et signatures	X	

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B

POUR MEMOIRE

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
 - avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 9 060 947,89	G 8 944 080,25
	Section d'investissement	B 3 597 837,08	H 3 709 262,77
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 709 492,67	I 709 492,67
	Report en section d'investissement (001)	D 580 278,89	J 580 278,89
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 12 658 784,97	= G+H+I+J 13 943 114,58
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F 823 529,41	L 1 277 243,75
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 823 529,41	= K+L 1 277 243,75
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 9 060 947,89	= G+I+K 9 653 572,92
	Section d'investissement	= B+D+F 4 421 366,49	= H+J+L 5 566 785,41
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 13 482 314,38	= G+H+I+J+K+L 15 220 358,33

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 823 529,41	L 1 277 243,75
10	Dotations, fonds divers et réserves		49 356,00
13	Subventions d'investissement reçues		1 227 887,75
20	Immobilisations incorporelles	156 217,00	
204	Subventions d'équipement versées	537 369,59	
21	Immobilisations corporelles	45 569,84	
23	Immobilisations en cours	84 372,98	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 302 798,02	1 165 284,11	126 021,40		11 492,51
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 066 330,00	2 063 790,48	25,00		2 514,52
014	Atténuations de produits	2 597 486,00	2 597 418,00			68,00
65	Autres charges de gestion courante	2 541 183,00	2 409 872,99			131 310,01
Total des dépenses de gestion courante		8 507 797,02	8 236 365,58	126 046,40	0,00	145 385,04
66	Charges financières	119 223,43	60 547,95	18 203,22		40 472,26
67	Charges exceptionnelles	9 528,00	532,04			8 995,96
68 (1)	Dotations provisions semi-budgétaires (
022	Dépenses imprévues	40 000,00				
Total des dépenses réelles de fonct.		8 676 548,45	8 297 445,57	144 249,62	0,00	194 853,26
023 (2)	Virement à la section d'investissement (40 765,22				
042 (2)	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	955 853,00	619 252,70			336 600,30
043 (2)	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct					
Total des dépenses d'ordre de fonct.		996 618,22	619 252,70	0,00	0,00	336 600,30
TOTAL		9 673 166,67	8 916 698,27	144 249,62	0,00	531 453,56
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	116 495,00	115 649,43	17 294,55		-16 448,98
70	Produits des services, domaine et vent	402 479,00	407 382,49	4 615,17		-9 518,66
73	Impôts et taxes	6 631 229,00	6 648 615,95			-17 386,95
74	Dotations, subventions et participations	1 775 387,00	1 202 313,07	526 720,53		46 353,40
75	Autres produits de gestion courante	38 084,00	18 545,18			19 538,82
Total des recettes de gestion courante		8 963 674,00	8 392 506,12	548 630,25	0,00	22 537,63
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels		2 943,88			-2 943,88
78 (1)	Reprises provisions semi-budgétaires					
Total des recettes réelles de fonct.		8 963 674,00	8 395 450,00	548 630,25	0,00	19 593,75
042 (2)	Opé. ordre transfert entre sections (2)					
043 (2)	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(2)					
Total des recettes d'ordre de fonct.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		8 963 674,00	8 395 450,00	548 630,25	0,00	19 593,75
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 709 492,67				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)	599 621,00	152 411,37	156 217,00	290 992,63
204	Subventions d'équipement versées	2 762 314,00	1 899 149,20	537 369,59	325 795,21
21	Immobilisations corporelles	469 205,00	274 042,58	45 569,84	149 592,58
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	1 739 881,00	551 612,90	84 372,98	1 103 895,12
	Total des opérations d'équipement				
Total des dépenses d'équipement		5 571 021,00	2 877 216,05	823 529,41	1 870 275,54
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement reçues				
16	Emprunts et dettes assimilés	1 105 678,83	665 595,91		440 082,92
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
Total des dépenses financières		1 105 678,83	665 595,91	0,00	440 082,92
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
Total des dépenses réelles d'invest.		6 676 699,83	3 542 811,96	823 529,41	2 310 358,46
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections				
041	Opérations patrimoniales	55 050,00	55 025,12		24,88
Total des dépenses d'ordre d'invest.		55 050,00	55 025,12	0,00	24,88
TOTAL		6 731 749,83	3 597 837,08	823 529,41	2 310 383,34
Pour information					
D 001		0,00			
Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)	2 012 513,90	433 593,95	1 227 887,75	351 032,20
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	2 936 367,00	2 528 500,00		407 867,00
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement		4 948 880,90	2 962 093,95	1 227 887,75	758 899,20
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	170 871,82	72 891,00	49 356,00	48 624,82
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés				
138	Autres subv. d'investissement non transférables				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisations				
Total des recettes financières		170 871,82	72 891,00	49 356,00	48 624,82
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
Total des recettes réelles d'invest.		5 119 752,72	3 034 984,95	1 277 243,75	807 524,02
021	Virement de la section de fonctionnement	40 765,22			
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	955 853,00	619 252,70		336 600,30
041	Opérations patrimoniales	55 050,00	55 025,12		24,88
Total des recettes d'ordre d'invest.		1 051 668,22	674 277,82	0,00	336 625,18
TOTAL		6 171 420,94	3 709 262,77	1 277 243,75	1 144 149,20
Pour information					
R 001		580 278,89			
Solde d'exécution positif reporté de N-1					

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 291 305,51		1 291 305,51
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 063 815,48		2 063 815,48
014	Atténuations de produits	2 597 418,00		2 597 418,00
60	Achats et variations de stocks (3)			
65	Autres charges de gestion courante	2 409 872,99		2 409 872,99
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	78 751,17		78 751,17
67	Charges exceptionnelles	532,04		532,04
68	Dotations provisions semi-budgétaires		619 252,70	619 252,70
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
Dépenses de fonctionnement - Total		8 441 695,19	619 252,70	9 060 947,89

Pour information				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	665 595,91	55 025,12	720 621,03
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
19	Différences sur réalisations d'immobilisations (5)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	152 411,37		152 411,37
204	Subventions d'équipement versées	1 899 149,20		1 899 149,20
21	Immobilisations corporelles (6)	274 042,58		274 042,58
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)	551 612,90		551 612,90
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation (5)			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers (5)			
3...	Stocks			
Dépenses d'investissement - Total		3 542 811,96	55 025,12	3 597 837,08

Pour information				
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
 (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
 (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
 (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	132 943,98		132 943,98
60	Achats et variations des stocks (3)			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	411 997,66		411 997,66
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes	6 648 615,95		6 648 615,95
74	Dotations, subventions et participations	1 729 033,60		1 729 033,60
75	Autres produits de gestion courante	18 545,18		18 545,18
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	2 943,88		2 943,88
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		8 944 080,25		8 944 080,25

Pour information			709 492,67
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1			

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	72 891,00		72 891,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			
13	Subventions d'investissement reçues	433 593,95		433 593,95
15	Provisions pour risques et charges (4)		66 666,00	66 666,00
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	2 528 500,00	55 025,12	2 583 525,12
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (8)			
19	Différences sur réalisations d'immobilisations			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		552 586,70	552 586,70
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (4)			
39	Provisions pour dépréciation (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers (4)			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers (4)			
3...	Stocks			
Recettes d'investissement - Total		3 034 984,95	674 277,82	3 709 262,77

Pour information			580 278,89
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1			

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 302 798,02	1 165 284,11	126 021,40		11 492,51
60611	Eau et assainissement	10 150,00	11 677,25			-1 527,25
60612	Energie - Electricité	51 060,00	68 670,73			-17 610,73
60621	Combustibles	4 500,00	8 179,84	705,58		-4 385,42
60622	Carburants	4 830,00	3 847,01			982,99
60623	Alimentations	58 330,00	53 096,00	3 163,29		2 070,71
60624	Produits de traitement	2 500,00	1 806,12			693,88
60628	Autres fournitures non stockées	4 580,00	3 154,58	511,19		914,23
60631	Fournitures d'entretien	2 750,00	6 589,07	522,82		-4 361,89
60632	Fournitures de petit équipement	12 290,00	6 967,61	1 832,58		3 489,81
60636	Vêtements de travail	1 600,00	1 562,80			37,20
6064	Fournitures administratives	9 695,00	8 296,13	134,69		1 264,18
6065	Livres, disques, cassettes (bibliothèque,	4 525,00	4 227,57	32,30		265,13
6067	Fournitures scolaires	1 000,00	53,79	398,48		547,73
6068	Autres matières et fournitures	6 500,00	4 057,07	78,31		2 364,62
611	Contrats de prestations de services	29 040,00	14 507,44	12 165,00		2 367,56
6132	Locations immobilières	6 620,00	5 260,00			1 360,00
6135	Locations mobilières	6 220,00	6 103,39			116,61
61521	Terrains	1 450,00	1 621,60			-171,60
615221	Bâtiments publics	22 600,00	12 096,73	762,60		9 740,67
615232	Réseaux		216,00			-216,00
61551	Matériel roulant	2 700,00	5 976,26			-3 276,26
61558	Autres biens mobiliers	700,00	8 666,86			-7 966,86
6156	Maintenance	41 876,00	34 400,43	940,66		6 534,91
6161	Multirisques	13 190,00	13 795,12			-605,12
6182	Documentation générale et technique	875,00	497,50	750,00		-372,50
6184	Versements à des organismes de form	11 300,00	7 975,38	1 691,00		1 633,62
6185	Frais de colloques et séminaires	500,00	54,00			446,00
6188	Autres frais divers	63 244,28	40 462,88	1 249,00		21 532,40
6225	Indemnités au comptable et aux régis	1 200,00	1 436,00			-236,00
6226	Honoraires	18 570,00	21 005,00			-2 435,00
6228	Divers	500,00				500,00
6231	Annonces et insertions		452,58			-452,58
6232	Fêtes et cérémonies	800,00	1 941,66			-1 141,66
6236	Catalogues et imprimés	7 900,00	11 118,36			-3 218,36
6237	Publications	2 730,00	2 188,80			541,20
6248	Divers	517 152,00	439 744,16	98 923,01		-21 515,17
6251	Voyages et déplacements	5 112,50	3 195,00			1 917,50
6257	Réceptions	500,00				500,00
6261	Frais d'affranchissement	6 550,00	5 768,87			781,13
6262	Frais de télécommunications	18 487,74	16 610,19	170,15		1 707,40
627	Services bancaires et assimilés	340,00	825,40			-485,40
6281	Concours divers (cotisations...)	193 667,50	191 226,20			2 441,30
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 400,00	4 420,40			-2 020,40
62875	Aux communes membres du GFP		289,00			-289,00
62878	A d'autres organismes	61 263,00	68 835,19	1 990,74		-9 562,93
6288	Autres services extérieurs	700,00	769,84			-69,84
63512	Taxes foncières	3 400,00	15 742,00			-12 342,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	900,00				900,00
6358	Autres droits		598,95			-598,95
637	Autres impôts, taxes & vers. assimilés (a	86 000,00	45 297,35			40 702,65
012	Charges de personnel et frais assim	2 066 330,00	2 063 790,48	25,00		2 514,52

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6218	Autres personnel extérieur		7 057,09			-7 057,09
6332	Cotisations versées au FNAL		6 019,81			-6 019,81
6336	Cotisations au centre national et CNFP		23 872,00			-23 872,00
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur		3 612,05			-3 612,05
64111	Rémunération principale	662 410,00	719 476,53			-57 066,53
64112	NBI,supp. fam. de traite. & indemnité d		40 010,03			-40 010,03
64118	Autres indemnités	100 000,00	155 464,38			-55 464,38
64131	Rémunération	953 520,00	419 134,90			534 385,10
64138	Autres indemnités		85 503,32			-85 503,32
64168	Autres emplois d'insertion	62 020,00	13 572,73			48 447,27
6451	Cotisations à l'URSSAF	184 880,00	261 967,38			-77 087,38
6453	Cotisations aux caisses de retraite	37 300,00	225 362,49			-188 062,49
6454	Cotisations aux ASSEDIC		23 324,82			-23 324,82
6455	Cotisations pour assurance du personne	58 800,00	63 376,91			-4 576,91
6458	Cotisations aux organismes sociaux		2 449,28			-2 449,28
64731	Versées directement		4 840,76			-4 840,76
6475	Médecine du travail, pharmacie	7 400,00	8 746,00	25,00		-1 371,00
014	Atténuations de produits	2 597 486,00	2 597 418,00			68,00
739211	Attributions de compensation	1 388 226,00	1 388 158,00			68,00
739221	FNGIR	1 209 260,00	1 209 260,00			
65	Autres charges de gestion courante	2 541 183,00	2 409 872,99			131 310,01
6531	Indemnités	30 000,00	29 339,90			660,10
6533	Cotisations de retraite		1 373,40			-1 373,40
6534	Cotisations de sécurité sociale - part p		649,08			-649,08
6535	Formation		285,00			-285,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 200,00	1 190,41			9,59
65548	Autres contributions	1 569 849,00	1 561 598,51			8 250,49
6558	Autres contributions obligatoires		3 130,72			-3 130,72
65733	Départements	23 750,00				23 750,00
657341	Communes membres du GFP	628 034,00	483 762,69			144 271,31
657348	Autres communes		51 012,58			-51 012,58
657364	A caractère industriel et commercial	241 250,00	241 250,00			
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de d	47 100,00	36 280,70			10 819,30
656	Frais de fonctionnement des groupe					
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 011 + 012 + 014 + 65		8 507 797,02	8 236 365,58	126 046,40	0,00	145 385,04
66	Charges financières (b)	119 223,43	60 547,95	18 203,22		40 472,26
66111	Intérêts réglés à l'échéance	119 223,43	38 806,76			80 416,67
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE					
	ICNE de l'exercice N			18 203,22		-18 203,22
	ICNE de l'exercice N-1		-36 457,30			36 457,30
6618	Intérêts des autres dettes		58 198,49			-58 198,49
67	Charges exceptionnelles (c)	9 528,00	532,04			8 995,96
6712	Amendes fiscales et pénales	8 828,00				8 828,00
673	Titres annulés (sur excercices antérieur	700,00	532,04			167,96
68	Dotations provisions semi-budgétair					
022	Dépenses imprévues (e)	40 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		8 676 548,45	8 297 445,57	144 249,62	0,00	194 853,26

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
023	Virement à la section d'investissemen	40 765,22				
042 (4,5)	Opérations d'ordre de transfert entr	955 853,00	619 252,70			336 600,30
6811	Dot. aux amort. des immo. incorporelles &	889 187,00	552 586,70			336 600,30
6815	Dot. aux prov. pour risques & charges d	66 666,00	66 666,00			
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		996 618,22	619 252,70	0,00	0,00	336 600,30
043 (7)	Opérations d'ordre à l'intérieur de la					
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		996 618,22	619 252,70	0,00	0,00	336 600,30

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE	9 673 166,67	8 916 698,27	144 249,62	0,00	531 453,56
--	---------------------	---------------------	-------------------	-------------	-------------------

Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00
---	------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

(2)

Montant des ICNE de l'exercice	18 203,22
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-36 457,30
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-18 254,08

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	116 495,00	115 649,43	17 294,55		-16 448,98
6419	Remboursements sur rémunérations d	107 495,00	106 213,43	17 294,55		-16 012,98
6479	Remb. sur autres charges sociales	9 000,00	9 436,00			-436,00
70	Produits des services, domaine et v	402 479,00	407 382,49	4 615,17		-9 518,66
70388	Autres redevances et recettes diverses	2 000,00	1 902,00			98,00
70611	Redevance d'enlèvement des ordures m	47 188,00	44 732,00			2 456,00
7062	Redevances & droits des serv. à cara		2 145,80			-2 145,80
70632	A caractère de loisirs	301 470,00	298 686,09	4 615,17		-1 831,26
7067	Redev.&droits des serv.péri-scolaire&	10 793,00	14 123,20			-3 330,20
70688	Autres prestations de service	2 758,00				2 758,00
70875	par les communes membres du GFP	30 000,00	28 556,00			1 444,00
70878	par d'autres redevables	1 200,00	10 501,00			-9 301,00
7088	Autres prod.d'activ.annexes(abon.&vent	7 070,00	6 736,40			333,60
73	Impôts et taxes	6 631 229,00	6 648 615,95			-17 386,95
73111	Taxes foncières et d'habitation	4 136 096,00	4 164 186,00			-28 090,00
73112	Cotisation sur la valeur ajoutée des en	478 923,00	478 924,00			-1,00
73113	Taxe sur les surfaces commerciales	95 852,00	101 243,00			-5 391,00
73114	Imposition forfaitaire sur entreprises de	104 414,00	102 558,00			1 856,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés		10 848,00			-10 848,00
73211	Attribution de compensation	4 944,00	8 240,00			-3 296,00
73223	Fds de péréquation des ress com et in	195 000,00	193 352,00			1 648,00
7331	Taxe d'enlèv. des ordures ménagères e	1 530 000,00	1 537 986,00			-7 986,00
7362	Taxes de séjour	86 000,00	51 278,95			34 721,05
74	Dotations, subventions et participat	1 775 387,00	1 202 313,07	526 720,53		46 353,40
74124	Dotation d'intercommunalité	288 004,00	288 004,00			
74126	Dotation de compensation des group. D	296 058,00	295 790,00			268,00
744	FCTVA		1 950,00			-1 950,00
74718	Autres	231 696,00	-176 279,10	224 903,00		183 072,10
7472	Régions	219 331,00	244 767,74	80 067,44		-105 504,18
7473	Départements	38 530,00	-13 801,44	4 025,50		48 305,94
74741	Communes membres du GFP	7 400,00	17 365,28			-9 965,28
74748	Autres communes		1 194,20			-1 194,20
7476	CCAS et Caisse de Ecoles		98,80			-98,80
7478	Autres organismes	426 523,00	275 092,59	217 724,59		-66 294,18
748313	Dotation de compensation de la réform	158 556,00	158 556,00			
748314	Dotation unique compensations spécif	201,00				201,00
74833	Etat-Compens.au titre contrib.écon.t		36,00			-36,00
74834	Etat-Compens.au titre exonérations ta	98,00	98,00			
74835	Etat-Compens.au titre exonérations ta	108 990,00	108 990,00			
748388	Autres		451,00			-451,00
75	Autres produits de gestion courante	38 084,00	18 545,18			19 538,82
752	Revenus des immeubles	38 084,00	18 545,18			19 538,82
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		8 963 674,00	8 392 506,12	548 630,25	0,00	22 537,63
76	Produits financiers (b)					
77	Produits exceptionnels (c)		2 943,88			-2 943,88
7788	Produits exceptionnels divers		2 943,88			-2 943,88
78	(Reprises provisions semi-budgétaire					
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		8 963 674,00	8 395 450,00	548 630,25	0,00	19 593,75

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
042 (3)	Opérations d'ordre de transfert entr					
043 (4)	Opérations d'ordre à l'intérieur de la					
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		8 963 674,00	8 395 450,00	548 630,25	0,00	19 593,75
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		709 492,67				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
 (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
 (4) Dont 776.
 (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (hors	599 621,00	152 411,37	156 217,00	290 992,63
2031	Frais d'études	592 496,00	148 811,37	156 217,00	287 467,63
2033	Frais d'insertion		1 080,00		-1 080,00
2051	Concessions et droits similaires	7 125,00	2 520,00		4 605,00
204	Subventions d'équipement versées (2 762 314,00	1 899 149,20	537 369,59	325 795,21
204132	Bâtiments et installations	1 900 000,00	1 521 960,00	380 490,00	-2 450,00
2041412	Bâtiments et installations	862 314,00	377 189,20	156 879,59	328 245,21
21	Immobilisations corporelles (hors o	469 205,00	274 042,58	45 569,84	149 592,58
2115	Terrains bâtis	135 000,00	79 246,61		55 753,39
2132	Immeubles de rapport		52 001,95		-52 001,95
2135	Instal.géné., agencements, aménagem	47 340,00	82 039,45	2 719,70	-37 419,15
2182	Matériel de transport		18 500,00		-18 500,00
2183	Matériel de bureau et matériel informa	9 630,00	13 251,02	1 557,46	-5 178,48
2184	Mobilier	26 340,00	5 628,18	1 637,38	19 074,44
2188	Autres immobilisations corporelles	250 895,00	23 375,37	39 655,30	187 864,33
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours (hors op	1 739 881,00	551 612,90	84 372,98	1 103 895,12
2313	Constructions	1 700 800,00	540 882,95	84 372,98	1 075 544,07
2315	Installation, matériel et outillage techniq	39 081,00			39 081,00
238	Avances versées sur comm.immo.corp		10 729,95		-10 729,95
Total des dépenses d'équipement		5 571 021,00	2 877 216,05	823 529,41	1 870 275,54
10	Dotations, fonds divers et reserves				
13	Subventions d'investissement reçu				
16	Emprunts et dettes assimilés	1 105 678,83	665 595,91		440 082,92
1641	Emprunts en euros	521 978,83	81 969,03		440 009,80
166	Refinancement de dette	573 500,00	573 474,88		25,12
16818	Autres prêteurs	10 200,00	10 152,00		48,00
18	Compte de liaison : affectation (BA,				
26	Participations et créances ratt. à de				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
Total des dépenses financières		1 105 678,83	665 595,91	0,00	440 082,92
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		6 676 699,83	3 542 811,96	823 529,41	2 310 358,46
040	Opération d'ordre transfert entre se				
041 (7)	Opérations patrimoniales	55 050,00	55 025,12		24,88
166	Refinancement de dette	55 050,00	55 025,12		24,88
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		55 050,00	55 025,12	0,00	24,88
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		6 731 749,83	3 597 837,08	823 529,41	2 310 383,34

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
---------------------	-------------	------------------------------------	-----------------	----------------------------------	-----------------

Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
 (3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.
 (5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Dont 192.
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reçu	2 012 513,90	433 593,95	1 227 887,75	351 032,20
1311	Etat et établissements nationaux	1 238 477,90	65 293,60	814 543,00	358 641,30
1313	Départements	3 000,00	3 000,00		
1318	Autres		407,00		-407,00
1321	Etats et établissements nationaux	458 545,00	231 018,65	315 081,55	-87 555,20
1322	Régions	14 313,00			14 313,00
1323	Départements	11 000,00		6 000,00	5 000,00
1328	Autres	287 178,00	10 530,00	92 263,20	184 384,80
1331	Dotation d'équipement des territoires r		123 344,70		-123 344,70
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1)	2 936 367,00	2 528 500,00		407 867,00
1641	Emprunts en euros	2 307 867,00	1 900 000,00		407 867,00
166	Refinancement de dette	628 500,00	628 500,00		
20	Immobilisations incorporelles (sf 2)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement (sauf 138)		4 948 880,90	2 962 093,95	1 227 887,75	758 899,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	170 871,82	72 891,00	49 356,00	48 624,82
10222	FCTVA	170 871,82	72 891,00	49 356,00	48 624,82
138	Autres subv. d'inv. non transférabl				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA,				
26	Participations et créances ratt. à de				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisa				
Total des recettes financières		170 871,82	72 891,00	49 356,00	48 624,82
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		5 119 752,72	3 034 984,95	1 277 243,75	807 524,02

021	Virement de la section de fonctionn	40 765,22			
040 (3. 4)	Opérations d'ordre de transfert ent	955 853,00	619 252,70		336 600,30
15112	Provisions pour litiges (budgétaires)	66 666,00	66 666,00		
28041412	Bâtiments et installations	820 814,00	490 383,50		330 430,50
28051	Concessions et droits similaires	170,00	10 830,01		-10 660,01
28135	Install.géné., agencement, aménagement	35,00	3 283,61		-3 248,61
28158	Autres install., matériel et outillage tec		511,00		-511,00
28182	Matériel de transport		2 106,00		-2 106,00
28183	Matériel de bureau et informatique	8 153,00	14 506,26		-6 353,26
28184	Mobilier	6 700,00	6 889,35		-189,35
28188	Autres immobilisations corporelles	53 315,00	24 076,97		29 238,03
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		996 618,22	619 252,70	0,00	336 600,30
041 (5)	Opérations patrimoniales	55 050,00	55 025,12		24,88

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
1641	Emprunts en euros	55 050,00	55 025,12		24,88
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 051 668,22	674 277,82	0,00	336 625,18

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE	6 171 420,94	3 709 262,77	1 277 243,75	1 144 149,20
---	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	580 278,89
--	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.



III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°

LIBELLE :

POUR INFORMATION

Chap. / Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES			A			B

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C			D

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
- (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
- (5) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

	Libellés	01 Opérations non ventilables	0 Serv.généraux des administrations publiques locale	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - formation
--	----------	----------------------------------	---	--------------------------------------	-------------------------------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		667 592,43	3 820 363,93	10 147,01	842 748,94
Réalisations		667 592,43	3 820 363,93	10 147,01	842 748,94
011	Charges à caractère général	854,02	130 125,26	1 909,75	531 162,47
012	Charges de personnel et frais assi	13 599,94	485 099,02		310 586,47
014	Atténuations de produits		2 597 418,00		
65	Autres charges de gestion courant		569 912,47	8 237,26	1 000,00
66	Charges financières	33 885,77	37 507,18		
67	Charges exceptionnelles		302,00		
68	Dotations provisions semi-budgétai				
022	Dépenses imprévues				
023	<i>Virement à la section d'investissem</i>				
042	<i>Opérations d'ordre de transfert en</i>	619 252,70			
043	<i>Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio</i>				
002	Résultat reporté				
Restes à réaliser au 31/12					
RECETTES			6 686 055,14		189 362,01
Réalisations			6 686 055,14		189 362,01
013	Atténuations de charges		60 339,82		
70	Produits des services, domaine et v				
73	Impôts et taxes		5 059 351,00		
74	Dotations, subventions et particip		856 360,00		189 362,01
75	Autres produits de gestion courant		30,00		
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels		481,65		
78	Reprises provisions semi-budgétair				
042	<i>Opérations d'ordre de transfert en</i>				
043	<i>Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio</i>				
002	Résultat reporté		709 492,67		
Restes à réaliser au 31/12					
SOLDE		-667 592,43	2 865 691,21	-10 147,01	-653 386,93



IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

	Libellés	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille
--	----------	--------------	------------------------	---	--------------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		199 666,07	871 932,04	401 358,75	7 385,37
Réalisations		199 666,07	871 932,04	401 358,75	7 385,37
011	Charges à caractère général	44 294,61	237 482,75	105 080,14	7 155,33
012	Charges de personnel et frais assi	155 171,46	620 056,07	284 022,17	
014	Atténuations de produits				
65	Autres charges de gestion courant	200,00	7 985,00	12 256,44	
66	Charges financières		6 408,22		
67	Charges exceptionnelles				230,04
68	Dotations provisions semi-budgétai				
022	Dépenses imprévues				
023	<i>Virement à la section d'investissem</i>				
042	<i>Opérations d'ordre de transfert en</i>				
043	<i>Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio</i>				
002	Résultat reporté				
Restes à réaliser au 31/12					
RECETTES		156 494,20	293 869,33	267 692,67	222 868,33
Réalisations		156 494,20	293 869,33	267 692,67	222 868,33
013	Atténuations de charges	16 982,54	8 276,98	43 431,05	2 256,80
70	Produits des services, domaine et v	95 678,86	176 908,27	50 172,36	4 665,17
73	Impôts et taxes				
74	Dotations, subventions et particip	43 832,80	104 671,58	160 420,96	215 946,36
75	Autres produits de gestion courant		4 012,50	13 252,68	
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels			415,62	
78	Reprises provisions semi-budgétair				
042	<i>Opérations d'ordre de transfert en</i>				
043	<i>Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio</i>				
002	Résultat reporté				
Restes à réaliser au 31/12					
SOLDE		-43 171,87	-578 062,71	-133 666,08	215 482,96

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

	Libellés	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
--	----------	---------------	---	------------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		6 812,00	1 846 410,60	386 530,75	9 060 947,89
Réalisations		6 812,00	1 846 410,60	386 530,75	9 060 947,89
011	Charges à caractère général	225,00	134 790,92	98 225,26	1 291 305,51
012	Charges de personnel et frais assi		149 174,86	46 105,49	2 063 815,48
014	Atténuations de produits				2 597 418,00
65	Autres charges de gestion courant	6 587,00	1 562 444,82	241 250,00	2 409 872,99
66	Charges financières			950,00	78 751,17
67	Charges exceptionnelles				532,04
68	Dotations provisions semi-budgétai				
022	Dépenses imprévues				
023	<i>Virement à la section d'investissem</i>				
042	<i>Opérations d'ordre de transfert en</i>				619 252,70
043	<i>Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio</i>				
002	Résultat reporté				
Restes à réaliser au 31/12					
RECETTES			1 725 210,00	112 021,24	9 653 572,92
Réalisations			1 725 210,00	112 021,24	9 653 572,92
013	Atténuations de charges		1 381,35	275,44	132 943,98
70	Produits des services, domaine et v		75 190,00	9 383,00	411 997,66
73	Impôts et taxes		1 537 986,00	51 278,95	6 648 615,95
74	Dotations, subventions et particip		110 652,65	47 787,24	1 729 033,60
75	Autres produits de gestion courant			1 250,00	18 545,18
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels			2 046,61	2 943,88
78	Reprises provisions semi-budgétair				
042	<i>Opérations d'ordre de transfert en</i>				
043	<i>Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio</i>				
002	Résultat reporté				709 492,67
Restes à réaliser au 31/12					
SOLDE		-6 812,00	-121 200,60	-274 509,51	592 625,03

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

	Libellés	01 Opérations non ventilables	0 Serv.généraux des administrations publiques locale	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - formation
--	----------	----------------------------------	---	--------------------------------------	-------------------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES		137 738,88	1 114 887,11		
Réalisations		137 738,88	955 248,38		
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées		377 189,20		
21	Immobilisations corporelles		2 960,30		
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations, fonds divers et reserves				
13	Subventions d'investissement reç				
16	Emprunts et dettes assimilés	82 713,76	575 098,88		
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
040	Opérations d'ordre transfert entre s				
041	Opérations patrimoniales	55 025,12			
001	Résultat reporté				
Restes à réaliser au 31/12			159 638,73		
RECETTES		2 574 277,82	1 210 364,89		164,00
Réalisations		2 574 277,82	1 209 879,89		164,00
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reç				
16	Emprunts et dettes assimilés	1 900 000,00	628 500,00		
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations, fonds divers et reserves		1 101,00		164,00
138	Autres subv. d'inv. non transférabl				
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisa				
021	Virement de la section de fonction				
040	Opérations d'ordre de transfert en	619 252,70			
041	Opérations patrimoniales	55 025,12			
001	Résultat reporté		580 278,89		
Restes à réaliser au 31/12			485,00		
SOLDE		2 436 538,94	95 477,78		164,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

	Libellés	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille
--	----------	--------------	------------------------	---	--------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES		42 497,34	677 269,32	169 486,61	186,88
Réalisations		42 497,34	650 376,14	163 436,11	186,88
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles	2 520,00	24 191,97	25 095,00	
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	39 977,34	66 788,00	138 341,11	186,88
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours		551 612,90		
10	Dotations, fonds divers et reserves				
13	Subventions d'investissement reç				
16	Emprunts et dettes assimilés		7 783,27		
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
040	Opérations d'ordre transfert entre s				
041	Opérations patrimoniales				
001	Résultat reporté				
Restes à réaliser au 31/12			26 893,18	6 050,50	
RECETTES		13 161,00	566 720,05	124 545,45	
Réalisations		842,00	258 852,50	123 103,45	
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reç		193 162,50	121 402,45	
16	Emprunts et dettes assimilés				
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations, fonds divers et reserves	842,00	65 690,00	1 701,00	
138	Autres subv. d'inv. non transférabl				
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisa				
021	Virement de la section de fonction				
040	Opérations d'ordre de transfert en				
041	Opérations patrimoniales				
001	Résultat reporté				
Restes à réaliser au 31/12		12 319,00	307 867,55	1 442,00	
SOLDE		-29 336,34	-110 549,27	-44 941,16	-186,88

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

	Libellés	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
--	----------	---------------	---	------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES		26 592,00	388 013,11	1 864 695,24	4 421 366,49
Réalisations		26 592,00	1 523,11	1 620 238,24	3 597 837,08
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles	26 592,00		74 012,40	152 411,37
204	Subventions d'équipement versées			1 521 960,00	1 899 149,20
21	Immobilisations corporelles		1 523,11	24 265,84	274 042,58
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				551 612,90
10	Dotations, fonds divers et reserves				
13	Subventions d'investissement reç				
16	Emprunts et dettes assimilés				665 595,91
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
040	Opérations d'ordre transfert entre s				
041	Opérations patrimoniales				55 025,12
001	Résultat reporté				
Restes à réaliser au 31/12			386 490,00	244 457,00	823 529,41
RECETTES		28 545,00	567,00	1 048 440,20	5 566 785,41
Réalisations		28 545,00	317,00	93 560,00	4 289 541,66
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reç	28 545,00		90 484,00	433 593,95
16	Emprunts et dettes assimilés				2 528 500,00
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations, fonds divers et reserves		317,00	3 076,00	72 891,00
138	Autres subv. d'inv. non transférabl				
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisa				
021	Virement de la section de fonction				
040	Opérations d'ordre de transfert en				619 252,70
041	Opérations patrimoniales				55 025,12
001	Résultat reporté				580 278,89
Restes à réaliser au 31/12			250,00	954 880,20	1 277 243,75
SOLDE		1 953,00	-387 446,11	-816 255,04	1 145 418,92

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2018	Montant des tirages 2018	Montant des remboursements 2018		Encours restant dû au 31/12/2018
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 - Avances du Trésor						
Néant						
5192 - Avances de trésorerie						
Néant						
51931 - Lignes de trésorerie			400 000,00	551,12		400 000,00
9618213099A	09/07/2018		400 000,00	551,12		400 000,00
51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
Néant						
5194 - Billet de trésorerie						
Néant						
5198 - Autres crédits de trésorerie						
Néant						
519 - Crédits de trésorerie (total)			400 000,00	551,12		400 000,00

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
Néant														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 773 714,00									
1641 Emprunts en euros					3 773 714,00									
00001454129	CREDIT AGRICOLE CENTRE EST	19/11/2013		10/02/2014	204 000,00	F		3,95	3,95	EUR	A	C	N	A-1
52394	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	11/07/2016		20/01/2017	120 000,00	F		1,19	1,19	EUR	T	P	N	A-1
52396	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	11/07/2016		20/01/2017	155 000,00	F		1,19	1,19	EUR	T	P	N	A-1
5599397	CAISSE EPARGNE DE BOURGOGNE	20/07/2018		25/12/2018	1 900 000,00	F		1,86	1,86	EUR	T	C	N	A-1
99 05807	CAISSE D'EPARGNE DE BOURGOGNE	10/03/2017		25/05/2020	400 000,00	F		0,86	0,86	EUR	A	F	N	A-1
99 71943	CAISSE D'EPARGNE DE BOURGOGNE	25/06/2017		25/06/2018	628 500,00	F		2,30	2,30	EUR	A	P	N	A-1
9957426	CAISSE D'EPARGNE DE BOURGOGNE	15/06/2017		25/01/2018	285 000,00	F		1,64	1,64	EUR	A	P	N	A-1
CAF 001-2014	CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES			30/11/2015	81 214,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
Néant														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)														
Néant														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
TOTAL GENERAL					3 773 714,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, Indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/2018											
	Couver- ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2018	Durée résul- tante (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
Néant												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				3 604 030,87					92 121,03	38 806,76		18 203,22
1641 Emprunts en euros				3 604 030,87					92 121,03	38 806,76		18 203,22
00001454129	N			161 368,49	15,11	F		3,95	7 783,27	6 681,49		5 665,83
52394	N			109 236,82	18,00	F		1,19	5 413,42	1 334,30		251,64
52396	N			141 097,57	18,00	F		1,19	6 992,33	1 723,47		325,03
5599397	N			1 888 139,61	29,98	F		1,86	11 860,39	8 835,00		487,77
99 05807	N			400 000,00	0,65	F		0,86		3 440,00		334,44
99 71943	N			592 937,63	13,48	F		2,30	35 562,37	14 455,50		7 008,20
9957426	N			270 642,75	19,00	F		1,64	14 357,25	2 337,00		4 130,31
CAF 001-2014	N			40 608,00	4,91	F		0,00	10 152,00			
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
Néant												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)												
Néant												
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)												
TOTAL GENERAL				3 604 030,87					92 121,03	38 806,76		18 203,22

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau "détail des opérations de couverture".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2018 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2018(9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (I)														
TOTAL (I)														
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
NEANT														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
NEANT														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
NEANT														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
TOTAL (E)														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2018 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/20 18(9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
--	--------------------------------------	----------------	--	-------------------------------	------------------------	---------------------------------------	------------------------	------------------------	--------------------------	---	--	--	--	--

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/2018 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures							
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nb produits	8					
	% de l'encours	100,00 %	%	%	%	%	%
	Montant en euros	3 604 030,87					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(F) Autres types de structures	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Envoyé en préfecture le 16/04/2019

Reçu en préfecture le 16/04/2019

Affiché le 16/04/2019



ID : 071-200040293-20190408-024_2019-DE

Indices sous-jacents Structures	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<p>(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2018 après opérations de couverture éventuelles.</p>						

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/2018	Date de fin du contrat	Organisme cocontractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Néant													
Taux variable simple (total)													
Néant													
Taux complexe (total) (2)													
Néant													
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768			
Taux fixe (total)										
Néant										
Taux variable simple (total)										
Néant										
Taux complexe (total) (2)										
Néant										
Total										

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Date du refinan- cement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû au 31/12/2018	Capital réaménagé
	Année	Profil (5)				
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)						
NEANT						
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)						
NEANT						

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
		Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.7

A2.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amort. et périodicité de rembt (6)		Capital restant d0 au 31/12/2018	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
						Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Cont. initial	Cont. renégocié			Intérêts	Capital	
						Type taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type taux (3)	Index (4)	Taux act.									
Néant																				
TOTAL												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : EURIBOR 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.



IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8
AUTRES DETTES	A2.9

A2.8 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/2018 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>					
Caisse du crédit agricole					
Caisse du crédit agricole					
Caisse des dépôts et consignations					
Caisse des dépôts et consignations					
Caisse d'épargne					
Caisse d'épargne					
Crédit Local de France / DEXIA					
Crédit Local de France / DEXIA					
Crédit Foncier					
Crédit Foncier					
Crédit Mutuel					
Crédit Mutuel					
Crédit National / NATEXIS					
Crédit National / NATEXIS					
Banques étrangères					
Banques étrangères					
Organismes d'assurances					
Organismes d'assurances					
Autres prêteurs divers					
Autres prêteurs divers					
<u>Auprès des organismes de droit public</u>					
Néant					
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>					
Néant					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

A2.9 - AUTRES DETTES

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A3 A4 A5

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0,00 €		18/02/2014
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
Dégressif	Autres	4
Linéaire	Agencement, aménagement de bâtiments	10
Linéaire	Agencement, aménagement de bâtiments	15
Linéaire	Autres	1
Linéaire	Autres	4
Linéaire	Autres	7
Linéaire	Autres	8
Linéaire	Autres	9
Linéaire	Autres	10
Linéaire	Autres agencements, aménagements de terrains	15
Linéaire	Equipements sportifs	7
Linéaire	Equipements sportifs	8
Linéaire	Equipements sportifs	9
Linéaire	Equipements sportifs	10
Linéaire	Installations et appareils de chauffage	10
Linéaire	Installations et appareils de chauffage	15
Linéaire	Logiciels	2
Linéaire	Logiciels	3
Linéaire	Matériels classiques	1
Linéaire	Matériels classiques	5
Linéaire	Matériels classiques	6
Linéaire	Matériels classiques	7
Linéaire	Matériels de bureau électrique	5
Linéaire	Matériels informatiques	1
Linéaire	Matériels informatiques	2
Linéaire	Matériels informatiques	3
Linéaire	Mobilier	1

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS		A3 A4 A5
Linéaire	Mobilier	8
Linéaire	Mobilier	10
Linéaire	Subventions d'équipement versées	1

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 31/12/2018	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)	66 666,00		133 332,00	199 998,00	133 332,00	66 666,00
Provisions pour litiges (budgétaires)	66 666,00		133 332,00	199 998,00	133 332,00	66 666,00
-contentieux cluny	66 666,00		133 332,00	199 998,00	133 332,00	66 666,00
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	66 666,00		133 332,00	199 998,00	133 332,00	66 666,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/2018	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
Provisions pour litiges (budgétaires)	contentieux cluny	199 998,00	3	133 332,00		



IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A3 A4 A5

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		532 178,83	92 121,03
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		532 178,83	92 121,03
1641	Emprunts en euros	521 978,83	81 969,03
16818	Autres prêteurs	10 200,00	10 152,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	92 121,03	823 529,41		915 650,44

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 167 490,04	692 143,70
Ressources propres externes de l'année (a)		170 871,82	72 891,00
10222	FCTVA	170 871,82	72 891,00
Ressources propres internes (b)(2)		996 618,22	619 252,70
15112	Provisions pour litiges (budgétaires)	66 666,00	66 666,00
2804141	Bâtiments et installations	820 814,00	490 383,50
28051	Concessions et droits similaires	170,00	10 830,01
28135	Install.géné.,agencement,aménagements d	35,00	3 283,61
28158	Autres install., matériel et outillage techni		511,00
28182	Matériel de transport		2 106,00
28183	Matériel de bureau et informatique	8 153,00	14 506,26
28184	Mobilier	6 700,00	6 889,35
28188	Autres immobilisations corporelles	53 315,00	24 076,97
021	Virement de la section de fonctionnement	40 765,22	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	692 143,70	1 277 243,75	580 278,89		2 549 666,34

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	915 650,44
Ressources propres disponibles	2 549 666,34
Solde	1 634 015,90

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

(Article R. 2313-3 du CGCT - Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

(1)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

DEPENSES - MANDATS EMIS		
Articles (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	(3) Dotations aux provisions	0,00
014	Atténuations de charges	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations d'ordre entre sections	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
Total général		0,00

(1) Compléter par le nom du service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

RECETTES - TITRES EMIS		
Articles (2)	Libellé (2)	Montant
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
74	Dotations et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations d'ordre entre sections	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
Total général		0,00

(1) Compléter par le nom du service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

(Article R. 2313-3 du CGCT - Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

(1)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES - MANDATS EMIS		
Articles (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérations ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
Total général		0,00

(1) Compléter par le nom du service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

RECETTES - TITRES EMIS		
Articles (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérations ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
Total général		0,00

(1) Compléter par le nom du service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	(3) Dotations provisions semi-budgétaires	
014	Atténuations de produits	
022	Dépenses imprévues	
Total des dépenses réelles		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	
023	Virement à la section d'investissement	
Total des dépenses d'ordre		
TOTAL GENERAL		

A7.3.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		
7331	Taxes d'enlèvement des ordures ménagères	
Dotations et participations reçues		
74	Dotations, subventions et participations	
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	
75	Autres produits de gestion courante	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	(3) Reprises provisions semi-budgétaires	
013	Atténuations de charges	
Total des recettes réelles		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	
Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL		

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations	
	Autres dépenses éventuelles	
020	Dépenses imprévues	
	Total des dépenses réelles	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

A7.3.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Dotations et subventions reçues	
	Autres recettes éventuelles	
024	Produits des cessions d'immobilisations	
	Total des recettes réelles	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
021	Virement de la section de fonctionnement	
	Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'état. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'état. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° de l'op. :		Intitulé de l'op. :		Date de délibération :		
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/2018
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
DEPENSES (a)						
NEANT						
RECETTES (b)						
NEANT						

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTREES	A10.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	A10.2

A10.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
AQUABIQUES		6 757,14		6
ASPIRATEUR		290,00		6
BACS A ALBUMS		556,78		10
BACS DE RANGEMENT - MOBILIER		89,87		10
BANQUETTE + FOURNITURES		295,00		10
BUREAU PLIE		280,18		10
CLIM MOBILE		536,54		6
COMBINES TELEPHONIQUES PISCINE		664,30		2
CONSOLE NINTENDO+JEUX CLSH		1 299,80		2
COUVERTURE BASSIN PISCINE		36 034,62		15
ECHELLES PISCINE		3 005,78		6
EQUIPEMENTS BILLARD		353,99		6
EQUIPEMENTS DIVERS		175,79		6
EQUIPEMENTS EBE		1 015,61		6
EQUIPEMENTS EBE		760,69		6
EQUIPEMENTS INFORMATIQUES		7 488,80		2
EQUIPEMENTS PISCINE		1 578,08		10
FAUTEUILS PISCINE		603,48		10
FIRGO CONGELATEUR PISCINE		122,55		10
FRIGO EMD		229,99		10
IMPRIMANTE MARELLE		59,99		2
IMPRIMANTES+CARTOUCHES		319,90		2
JEUX + RANGEMENTS LUDOTHEQUE		407,00		6
JEUX LUDOTHEQUE		140,80		6
JEUX LUDOTHEQUE		173,20		6
JEUX LUDOTHEQUE		751,18		6
JEUX LUDOTHEQUE		382,00		6
JEUX LUDOTHEQUE		638,90		6
JEUX RAM		741,32		6
LOGICIEL		2 520,00		2
MINI FOUR MULTIACCUEIL		39,99		6
MIROIR DANSE		6 552,00		6
MO GEOTHERMIE PISCINE		24 191,97		
MOBILIER MSAP		2 733,00		10
MOBILIER MULTI		383,06		10
MOTEUR CENTRALE TRAITEMENT AIR		1 874,16		6
MURS YOURTE		240,00		6
ORDINATEUR ASUS		765,79		2
ORDINATEUR CYBER		1 190,84		2
ORDINATEURS BIBLIOTHEQUES		1 461,60		2
PANNEAUX SIEGE		423,60		15
PARASOLS		62,60		10
PLANCHER+BARRES+TAPIS DANSE		29 296,32		6
POIGNEE ANTI PANIQUE		692,00		15
PORTILLON LUDOTHEQUE		2 063,68		
POUSSETTE 4 PLACES		599,00		6
RADIATEURS PISCINE		707,53		15
SECHE CHEVEUX		476,77		6
SOUFFLEURS+AUTRES		830,25		6
SOUS COMPTEUR BOULODROME		465,06		15



IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTREES	A10.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	A10.2

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
	TABLE ET EQUIPEMENTS	95,88		10
	TRAVAUX ELECTRIQUES COMMANDE PORTE MSAP	990,56		15
	TROMPETTE+CHIFFONS+ANCHES	151,20		6
	VAISSELLE	186,88		6
	VEHICULE PEUGOT EL-901-BM	18 500,00		5
	VENTOUSE ELECTROMAGNETIQUE PORTE SIEGE	231,60		15
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		163 478,62		

A10.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Destruction							
Divers							
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	
Produit des cessions		Réalisations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	



IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES	A10.4
VARIATION DU PATRIMOINE (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES	A10.5

A10.4 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL				

A10.5 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Destruction							
Divers							
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIES (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap. / Art. (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	I 0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chap. / Art. (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
45...	Opé. c/ de tiers	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	8 944 080,25
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV - ANNEXES	IV
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

FONDS EUROPEENS RECUS ET REVERSES PAR LA COLLECTIVITE GESTIONNAIRE

Libellé du fonds européen géré :

I - AU TITRE DES MESURES GERES SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES

RECETTES (fonds versés par l'Etat à la collectivité gestionnaire)

Objet	Article (1)	Montant
NEANT		
TOTAL		

DEPENSES (aides communautaires versées directement aux bénéficiaires)

En cas de recouvrement de sommes indues, les faire apparaître en dépenses négatives

Titre de la mesure	Bénéficiaires (nom de l'entreprise, de l'association, de la collectivité gestionnaire *)	Libellé de l'opération	Article (1)	Montant
Total des aides versées par la collectivité gestionnaire				

DEPENSES JUSTIFIEES PAR LES BENEFICIAIRES (2)

Titre de la mesure	Bénéficiaires (nom de l'entreprise, de l'association, de la collectivité gestionnaire **)	Libellé de l'opération	Emetteurs (3)	Date d'acquittement de la facture	Montant

II - AU TITRE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE (*)**

Montant des recettes		Dépenses d'assistance technique justifiées par l'organisme intermédiaire (2)				
Article (1)	Montant	Mesure	Libellé de l'opération	Emetteurs (3)	Date d'acquittement de la facture	Montant
TOTAL		TOTAL				

(1) A détailler conformément au plan de compte.

(2) Les informations seront extraites de PRESAGE.

(3) Les justificatifs aux dépenses peuvent provenir de plusieurs émetteurs pour la même opération.

(*) La collectivité gestionnaire (commune ou EPCI) peut être bénéficiaire des fonds lorsqu'elle est maître d'ouvrage.

(**) Hors dépenses d'assistance technique.

(***) Dans ce cas, la collectivité gestionnaire est bénéficiaire des fonds.



IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant Initial	Capital restant dû au 31/12/2018
	Année	Profil				
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
Totaux généraux						

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
		Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en Intérêts (8)	en Capital
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 130 927,79
Provisions pour garanties d'emprunts	D
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 130 927,79
Recettes réelles de fonctionnement	II 8 944 080,25

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II * 100 1,46
---	------------------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.3 B1.4 B1.5 B1.6

B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					2019	2020	2021	2022	Cumul restant	Total (2)
	NEANT									

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul

B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
NEANT									

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/2018	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités						
	NEANT						
	8018 Autres engagements donnés						
	* Au profit d'organismes publics						
	NEANT						
	* Au profit d'organismes privés (1)						
	NEANT						
	Total						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.3 B1.4 B1.5 B1.6

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (article L.1611-3-2 du CGCT) : L' " Organisme bénéficiaire " de la garantie est toute personne titulaire d'un " titre éligible " émis ou créé par l'Agence France Locale. La rubrique " Périodicité " n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède. La colonne " Dette en capital à l'origine " correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible. La colonne " Dette en capital 31/12/2018 " correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/2018. La colonne " Annuité à verser au cours de l'exercice " n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie

B1.6 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/2018	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
	NEANT						
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	NEANT						
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	NEANT						
	Engagements reçus des entreprises						
	NEANT						
	Total						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fond de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
Associations, entreprises, personnes physiques et autres		
NEANT		
Personnes de droit public		
Etat		
NEANT		
Régions		
NEANT		
Départements		
NEANT		
Communes		
NEANT		
Etablissements public (EPCI, EPA, EPIC,...)		
NEANT		
Autres		
NEANT		
TOTAL GENERAL		

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2
ETATS DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2018	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2018)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2018) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2018 (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice 2018	Restes à financer (exercices au-delà de 2019)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2018	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2018)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2018) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2018 (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice 2018	Restes à financer (exercices au-delà de 2019)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B3 - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Libellé de la recette :			
Reste à employer au 01/01/2018 :			
Recettes			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
Total Recettes :			
Dépenses			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
Total Dépenses :			
Reste à employer au 31/12/2018 :			

TOTAL Reste à employer au 01/01/2018 :			
TOTAL Recettes		TOTAL Dépenses	
TOTAL Reste à employer au 31/12/2018 :			

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1.00		1.00			
DIRECTEUR GEN. DES SERVICES DE 10000 A 20	A	1.00		1.00			
ADMINISTRATIVE		5.00	3.00	8.00			
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1.00	1.00	2.00			
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE C	C	1.00	1.00	2.00			
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME C	C		1.00	1.00			
REDACTEUR	B	2.00		2.00			
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	1.00		1.00			
TECHNIQUE		2.00	5.00	7.00			
ADJOINT TECHNIQUE	C	2.00	3.00	5.00			
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C		1.00	1.00			
INGENIEUR PRINCIPAL	A		1.00	1.00			
SOCIAL		1.00	1.00	2.00			
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS DE 1ERE CLAS	A	1.00	1.00	2.00			
MÉDICO-SOCIAL		1.00	1.00	2.00			
AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE PRINCIPAL DE 1	C		1.00	1.00			
INFIRMIER EN SOINS GEN CL NORMALE	A	1.00		1.00			
SPORTIF		2.00	1.00	3.00			
EDUCATEUR TERRITORIAL A.P.S	B	1.00		1.00			
EDUCATEUR TERRITORIAL A.P.S (AV. JANV. 20	B		1.00	1.00			
EDUCATEUR TERRITORIAL A.P.S PRINCIPAL 1E	B	1.00		1.00			
ANIMATION		8.00	8.00	16.00			
ADJOINT D'ANIMATION	C	6.00	6.00	12.00			
ADJOINT D'ANIMATION (AV. JANV. 2019)	C	1.00		1.00			
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C		1.00	1.00			
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	1.00	1.00	2.00			
CULTUREL		2.00	5.00	7.00			

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018	C1.1

ADJOINT DU PATRIMOINE	C		2,00	2,00		
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRI	B	2,00	1,00	3,00		
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRI	B		2,00	2,00		
EMPLOIS NON CITES (5)						
NEANT						
TOTAL GENERAL (sauf a)		21,00	24,00	45,00		

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2018	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 1ERE CL. (AV. JANV. 2	C	ADM	475			
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM	372			
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM	348			
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM	348			
ADJOINT DU PATRIMOINE	C	CULT	386			
ANIMATEUR		ANIM			A	
ANIMATEUR CLSH		ANIM			A	
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRI	B	CULT	429			
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRI	B	CULT	389			
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRI	B	CULT	480			
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRI	B	CULT	444			
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRI	B	CULT	389			
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRI	B	CULT	389			
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRI	B	CULT	389			
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRI	B	CULT	506			
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRI	B	CULT	399			
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRI	B	CULT	389			
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	490			
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	558			
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	462			
AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE PRINCIPAL DE 2	C	MS	351			
INGENIEUR	A	TECH	512			
INGENIEUR	A	TECH	640			
INGENIEUR PRINCIPAL	A	TECH	610			
REDACTEUR	B	ADM	452			
REDACTEUR	B	ADM	538			
TECHNICIEN		TECH			A	
Agents occupant un emploi non permanent (7)						

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018	C1.1

NEANT							
TOTAL GENERAL							

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1^{ème} alinéa : accroissement temporaire d'activité3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CLUNISOIS
CA 2018

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2018	C1.2

C1.2 - ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2018 (1)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
	NEANT

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) NEANT				
Détention d'une part du capital NEANT				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt NEANT				
Subventions supérieures à 75000 euros ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme NEANT				
Autres NEANT				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.	C3.3
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.4

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
NEANT			
Autres organismes de regroupement			
SIRTOM VALLEE DE LA GROSNE		CONTRIBUTION	1 561 599,00
SIVOS DE CLUNY		CONTRIBUTION	

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES PAR LA COMMUNE (1)

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	INTITULE / OBJET DE L'ETABLISSEMENT	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS					
CE					
Régie personnalisée					

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière						
Lotissement						
Service social et médico-social						

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)
NEANT				

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	6 731 749,83	3 597 837,08	823 529,41	2 310 383,34
RECETTES	6 751 699,83	4 289 541,66	1 277 243,75	1 184 914,42
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	9 673 166,67	9 060 947,89		612 218,78
RECETTES	9 673 166,67	9 653 572,92		19 593,75

(1) Y compris les rattachements

2 - BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budgets)

ZONE LA COURBE 2 A SALORNAY

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	159 119,84	91 525,06		67 594,78
RECETTES	159 119,84	42 439,21		116 680,63
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	183 832,63	105 606,40		78 226,23
RECETTES	183 832,63	49 085,85		134 746,78

(1) Y compris les rattachements

ZONE LA GARE A CLUNY

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	165 232,08	153 918,56		11 313,52
RECETTES	165 232,08	71 496,39		93 735,69
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	96 735,89	71 496,39		25 239,50
RECETTES	96 735,89	93 735,89		3 000,00

(1) Y compris les rattachements

3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	7 056 101,75	3 843 280,70	823 529,41	2 389 291,64
RECETTES	7 076 051,75	4 403 477,26	1 277 243,75	1 395 330,74
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	9 953 735,19	9 238 050,68		715 684,51
RECETTES	9 953 735,19	9 796 394,66		157 340,53
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	17 009 836,94	13 081 331,38	823 529,41	3 104 976,15
TOTAL GENERAL DES RECETTES	17 029 786,94	14 199 871,92	1 277 243,75	1 552 671,27

(1) Y compris les rattachements

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)	C3.6

1 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES
(cf. liste des opérations en annexe de la M. 14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES
(après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2017	Taux appliqués par décision de l'assemb. délibérante	Variation des taux / 2017 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation des produits / 2017 (%)
Taxe d'habitation	18 481 000,000	3,223 %	13,920 %	0,000 %	2 572 555,000	3,223 %
TFPB	13 838 000,000	1,340 %	4,440 %	0,000 %	614 407,000	1,340 %
TFPNB	1 932 000,000	-1,126 %	13,900 %	0,000 %	268 548,000	-1,126 %
CFE	2 595 000,000	-5,636 %	26,130 %	0,000 %	678 073,000	-5,636 %
TOTAL	36 846 000,000	1,608 %			4 133 583,000	1,098 %

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2



Nombre de membres en exercice : 69
Nombre de membres présents : 61
Nombre de suffrages exprimés : 60
VOTES - Pour : 49
Contre : 0
Abstentions : 11

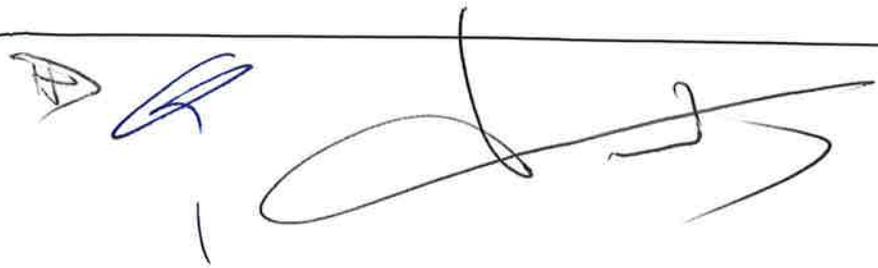
Date de convocation : 01/04/2019

Présenté par le Président ,
A Joncy, le 08/04/2019
le Président ,
Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire
A Joncy, le 08/04/2019

Les membres de l'Assemblée délibérante,

Handwritten signatures of the members of the deliberative assembly, including names like Ballot, Galland, and Bertraud.

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2



Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le ___/___/_____, et de la publication le ___/___/_____
A CLUNY, le ___/___/_____



IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2